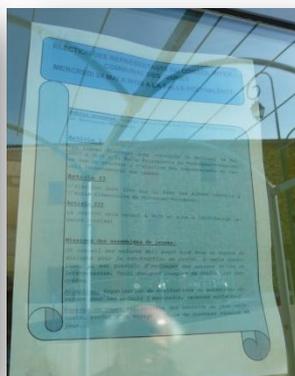
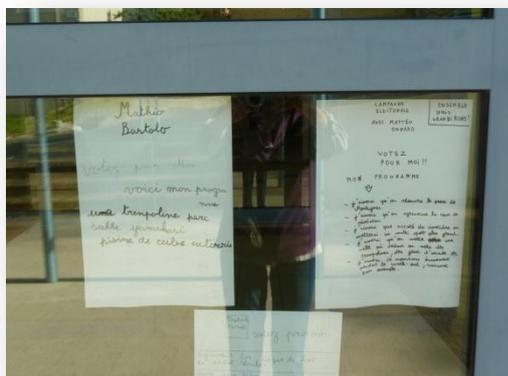


ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Dans ce monde où la violence et la barbarie dépassent l'entendement, le Maire François GRECO, a toujours prôné et rappelé haut et fort les symboles de la République.

Déjà en offrant à tous les enfants de l'école un livre sur les « Valeurs de la République » de manière à sensibiliser parents et enfants, en participant activement en collaboration avec les enseignants et le Centre de Loisirs Communal à une journée civique au cours de laquelle les enfants avaient préparé des questions pertinentes sur la citoyenneté, le rôle du citoyen et celui des élus.

Le souhait de l'équipe municipale a toujours été pendant la campagne électorale de mettre au cœur de son action, la démocratie



locale comme axe fort de son mandat.

La réalisation première était de mettre en place le Conseil Municipal des Enfants (CME). Pour ce faire il fallait élire les membres de ce conseil. L'élection de ses représentants a eu lieu à la salle La Rabassière le 24.05.17 à 9H30 en présence du Maire et des membres du Conseil Municipal, du directeur de l'école Monsieur ROGNE, de la Directrice du centre



de loisirs Madame Delphine STUCHLIK, des animatrices Christelle FALCO et Gisèle ASSANTE.

La salle de vote a été installée par les agents techniques de la commune exactement comme pour un vote officiel : tables, urne, grilles d'affichage, isolements, président, assesseurs, secrétaire... afin de mettre les enfants en situation réelle. Ils ont pu retracer ainsi les mêmes gestes citoyens que leurs aînés lors d'élections traditionnelles. L'émotion était grande...

Ce fut un réel plaisir de les voir se conduire avec application et très concentrés dans le rôle de futurs citoyens de la République...

Bravo mes chers petits !



"liberté, égalité, fraternité".

Deux tours de scrutin, à cause des « ex aequo » ont permis de déterminer les noms des élus du futur Conseil Municipal des Enfants : Aurélia FERREIRA - Mattéo OGNARD - Gabriel POTIER - César DULONDEL. Il faut dire qu'au cours des dernières semaines pendant les NAP du Jeudi, en collaboration avec nos enseignants, l'équipe d'animation sous la direction de Madame STUCHLIK, a travaillé avec les enfants afin de les initier au rôle de l'ELU avec tout ce que cela comporte : l'intention, l'implication, la profession de foi, l'élection et ensuite le rôle de cet élu porteur d'un projet auprès du Conseil Municipal de la commune.

Le Conseil Municipal Inter communal des Enfants (deux communes) sera donc une assemblée délibérante mais consultative composée de 4 jeunes du CE2 au CM2, élus par leurs camarades de classe.



Sur la photo de gauche à droite :

Monsieur ROGNE Directeur de l'école, Monsieur le Maire François GRECO, la directrice du Centre de Loisirs Madame Delphine STUHLIK, les enfants élus, César DULONDEL, Gabriel POTIER, Aurélia FERREIRA, Mattéo OGNARD est absent.



Le CME est un lieu de dialogue entre enfants et adultes, de réflexion et de proposition pour ces jeunes qui travailleront sur diverses thématiques. Il a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe par la familiarisation avec les processus démocratiques.

Le maire s'est félicité de cette initiative et a salué l'engagement de ces jeunes de nos écoles respectives

(RPI) qui n'ont pas hésité à s'impliquer dans la vie locale en apportant des idées, mais aussi des actions et des mesures concrètes qui doivent être perçues par cette jeunesse mais également par l'ensemble de nos administrés.

Les jeunes conseillers nouvellement élus pour 2 ans se réuniront en assemblée plénière sous la présidence du Maire ou de l' élu délégué à l'école, tous les trimestres.

Les parents sont très fiers de savoir leurs enfants honorés de cette tâche citoyenne et remercient le Maire et l'équipe municipale pour cette initiative à la fois pédagogique et républicaine. Le CME sera officialisé par délibération en Conseil Municipal du 15.06.17.

MBG.

